

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA)

Correspondant : M. Jean Patrick COURTOIS, Président de MBA, 67 Esplanade du Breuil, 71011 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 01 75, télécopieur : 03 85 40 99 76, courriel : marchespublics@mb-agglo.com, adresse internet du profil acheteur : <http://www.territoires-numeriques-bfc.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Rénovation du siège de Mâconnais-Beaujolais Agglomération : toiture, 1er et 2ème étages - Lot 1 Désamiantage
2ième consultation

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45454100
- Objets complémentaires : 45262660

Lieu d'exécution et de livraison : Siège de MBA - 67 esplanade du Breuil, 71000 Mâcon

Code NUTS : FRC13

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Type de procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre, jugée sur la base du cadre de mémoire technique complété (maximum 3 pages) par le soumissionnaire. Ce critère se décompose en 3 sous-critères suivants : 1- Moyens humains et matériels mis au service du chantier (4 pts), 2-Méthodologie d'intervention en site occupé, gestion des nuisances (5 pts) - 3- Information sur la gestion et le traitement des déchets (1 pts) (60 %)
- Prix de l'offre, jugé sur le montant indiqué dans l'acte d'engagement (40 %)

Attributions du marché

Résultat du marché :

Attribué à un titulaire / organisme

intitulé du marché : Travaux de rénovation du siège de Mâconnais Beaujolais Agglomération : toiture, 1er et 2ème étage

Lot n°1 - Désamiantage

2ème consultation

Informations complémentaires sur le lot : Il s'agit d'un marché ordinaire au sens de l'article 4 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. La durée du marché court à compter de sa notification et s'achève à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de 4 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage (dont 15 jours de période de préparation comprise). Les pièces du marché sont consultables au Service de la Commande Publique à l'adresse suivante : Mâconnais Beaujolais Agglomération - 67 Esplanade du Breuil - CS 20811 - 71011 Mâcon Cedex. Une demande écrite de communication des pièces constitutives du marché peut être adressées au Service de la Commande

Publique à l'adresse sus mentionnée. Modalités de recours : référé contractuel prévu aux articles L.551.13 à L.551.23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551.7 du CJA. Recours de pleine juridiction, ouvert aux tiers, justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

date d'attribution : 06 octobre 2017

Titulaire du marché ou du lot : AIRCLEAN PRO EURL, 16 Rue Branly, 71420 Perrecy les Forges, tél. : 06 84 85 08 29, courriel : aircleanpro@bbox.fr

Montant du marché ou niveau des offres :

Montant (HT) : 15355 euros (Euros)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : 25 octobre 2017